

<https://www.paris-normandie.fr/id485162/article/2024-01-18/incendie-des-verre-et-acier-ro...>

Par Sylvain Auffret et Jérémy Chatet

6 min read

Incendie des Verre et acier à Rouen : un syndicat enseignant porte plainte pour mise en danger

INFO PN. Le syndicat Sud Éducation a déposé plainte lundi 15 janvier 2024 pour mise en danger de la vie d'autrui. Il suspecte la diffusion d'amiante dans l'école située à proximité des immeubles Verres et acier qui ont brûlé en septembre 2023 à Rouen.



Le déblaiement du site de l'incendie a commencé le 11 janvier 2024 - Photo Paris Normandie

The logo consists of a dark grey square with the word "PARIS" in small white capital letters above the word "NORMANDIE" in larger white capital letters. A thin white horizontal line is positioned below "NORMANDIE".

Par Sylvain Auffret et Jérémy Chatet

Publié: 18 Janvier 2024 à 15h51 Temps de lecture: 2 min

Le syndicat Sud Éducation a déposé plainte lundi 15 janvier pour mise en danger de la vie d'autrui après l'incendie des immeubles Verre et acier survenu le 30 septembre 2023 à Rouen. « *Nous suspectons qu'il y ait eu diffusion d'amiante à la suite de l'incendie, nous avons peu d'éléments mais c'est le but d'une enquête contradictoire* », débute Me Julia Massardier, avocate du syndicat.

Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Défaut de surveillance

Le syndicat soupçonne également un défaut de surveillance avant l'incendie. « *Selon des voisins, il y avait régulièrement des intrusions. Y a-t-il eu un problème de surveillance ? Certains disent qu'il n'y avait plus de gardien depuis 2020 ? Qu'en est-il ?* », détaille Julia Massardier.

Défaut de risque-incendie

Concernant l'incendie, « *quelle que soit la façon dont il s'est déclenché, la problématique de gestion des incendies des immeubles Verre et acier, où la propagation est très rapide, est connue depuis des décennies. Qu'est-ce qui avait été mis en place ?* », poursuit la pénaliste.

Suivi de l'amiante

Enfin, « *dans un immeuble désaffecté depuis des décennies qui doit se dégrader, on peut se demander si de l'amiante ne s'est pas diffusé* ». Selon des réglementations datant des années 1990, « *il y a une inspection à faire, un bilan et des décisions à prendre pour savoir si on enlève l'amiante, si on le couvre... Est-ce que quelque chose a été fait en amont ? Vu l'ampleur rapide de l'incendie, ça interroge* ».

Quid des travaux de déblaiement

Actuellement, le déblaiement du site a commencé. Dans l'école, le syndicat s'interroge de son côté pour savoir si les personnels de l'école Pépinière, rouverte le 4 décembre, sont encore en danger en allant y travailler. « *Nos collègues de l'école ont été confrontés à une grande souffrance. On a décidé de faire un suivi, notamment sur le sujet de l'amiante, de faire un dossier et déposer plainte pour établir les responsabilités, comme au moment de Lubrizol* », explique le syndicat.

De nombreuses analyses ont été réalisées pour détecter des traces d'amiante. Aucune analyse de l'air ne s'était révélée positive mais cinq prélèvements de surface l'ont été. Ce qui avait nécessité de prendre des précautions avant de rouvrir l'école.

Generated with Reader Mode